

DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 223 novembre 2013

SOMMAIRE:

Page 2: retour à la maison de Daniel Larribe

Page 3: au fil de l'actualité cendrasienne.

Page 4: le point sur les travaux d'assainissement.

Page 5: accessibilité et autres travaux.

Page 6: informations sur la vie de la commune.

Page 11: en direct du Centre socioculturel.

Page 12: bientôt l'entrée dans le PNC / le colloque du MODEF.

Page 13: les activités des Jardins du Galeizon.

Page 14: écoles: besoin d'une autre réforme.

Page 15: vie associative, sportive et culturelle.

Agenda / Utile



Dossier:

Lire Délivre, une belle édition

A Cendras on aime les livres, depuis toujours, et on le prouve...

Pages 7 à 10

Editorial

Si le froid est arrivé de façon un peu abrupte, parallèlement peu de bonnes nouvelles sont annoncées, susceptibles de nous réchauffer le cœur. Bien au contraire, les décisions prises au plus haut niveau semblent prendre systématiquement le contre-pied de ce qu'il faudrait faire pour insuffler du dynamisme et de la justice sociale. Prenons quelques exemples :

- Une réforme des retraites qui va allonger le temps de travail et diminuer à terme les retraites alors qu'il serait impératif de donner du travail aux jeunes et de conserver le pouvoir d'achat des retraités pour faire tourner la machine économique.

- Un décret sur les rythmes scolaires et les activités péri-scolaires qui met dans l'embarras les collectivités et qui engendre des différences de traitement à l'égard des élèves selon le lieu où ils habitent, ceci sans alléger franchement les journées, alors qu'une vraie réforme, avec des moyens (notamment humains) est nécessaire pour lutter contre l'échec scolaire.

- Une hausse de la TVA, l'impôt le plus injuste, qui va toucher d'abord les petites gens et les petites entreprises, alors qu'une réforme fiscale en profondeur est attendue pour atteindre plus de justice sociale (ce sont les plus riches qui proportionnellement paient le moins d'impôts) et mettre en place un système qui encourage ceux qui développent l'activité et l'emploi et pénalise ceux qui spéculent, accumulent, dilapident, s'expatrient ou fraudent.

- Une politique du logement qui favorise plus les placements financiers et la défiscalisation, et qui produit des logements que la plupart des gens n'ont pas les moyens de louer, ceci au détriment du logement accessible qui fait terriblement défaut aujourd'hui.

- Une politique de la ville qui prévoit, d'ici un an, de diminuer par deux le nombre de sites aidés à ce titre, alors qu'au contraire, compte tenu de l'aggravation de la crise, de la précarité et de la pauvreté, il conviendrait de les augmenter.

- Une baisse importante des dotations aux communes à qui on demande en même temps de faire plus et mieux ; avec des moyens réduits elles font souvent tout ce qu'elles peuvent, dans leur diversité, car elles sont l'institution la plus proche des gens. Heureusement qu'elles existent, tant pour l'activité économique que pour l'exercice de la solidarité !

Pour autant, là aussi les politiques menées de regroupement forcé et de métropolisation tendent à les effacer peu à peu.

Ces derniers temps, le préfet nous a rappelé l'obligation d'inscrire sur les murs des écoles et de la mairie la belle formule de notre république: « liberté, égalité, fraternité ». Il a raison et nous allons le faire, mais au-delà de la belle formule, ce qui compte n'est-il pas de la concrétiser ?

Yannick LOUCHE

Daniel Larribe enfin de retour à la maison

Il y a quelques mois, lorsque nous avons installé sur le fronton de la mairie, la banderole montrant les visages des otages d'Arlit, au Niger, en présence de Françoise Larribe, épouse de Daniel, l'un des quatre otages, nous nous étions engagés à les soutenir en souhaitant décrocher cette banderole le plus tôt possible.

De longs mois se sont écoulés, mais la bonne nouvelle est enfin arrivée : Daniel Larribe et ses co détenus sont libres et nous avons pu, avec joie, décrocher la banderole. Nous avons déposé cette dernière au pied de l'olivier, symbole de liberté, planté par le comité de soutien aux otages, à Mialet, lieu de résidence de Françoise et Daniel Larribe, au cours d'une cérémonie de remerciements organisée par ce comité de soutien le 16 novembre dernier.

Une triste histoire qui finit bien.



Daniel et Françoise Larribe, à Mialet lors de la réception pour la libération des otages.



Les Polonais depuis 80 ans à Cendras

Le 13 octobre dernier c'était la fête pour les Polonais qui célébraient les 80 ans de l'arrivée des mineurs de Pologne à Cendras et la remise en état de l'Abbaye. En présence de Mgr Wattebled, évêque de Nîmes, de Mgr Jez, recteur de la mission catholique polonaise en France, du consul général de Pologne à Lyon et du maire de Jedlina - Zdroj.

Une fête d'anniversaire très réussie.



Une journée de réflexion sur la presse

Un partenariat entre la mairie de Cendras, le journal *la Marseillaise*, l'association Abraham Mazel et le centre socioculturel a permis d'organiser, le 27 octobre à la salle polyvalente, une journée sur la presse en présence de Gilles Balbastre (réalisateur du film *Les nouveaux Chiens de garde*, Jean-Louis Bousquet directeur du Journal *La Marseillaise* et Fabrice Andrès, journaliste à Midi Libre Alès.



Repas de fin d'année des aînés

Le 5 décembre dernier, le CCAS et la municipalité invitaient les anciens de Cendras pour le traditionnel repas de fin d'année.

Préparé par le traiteur Fabaron, animé par le Duo Syracuse, ce repas musical a été un agréable moment réservé aux aînés avant les fêtes de fin d'année.

Merci aux organisateurs, notamment les membres du CCAS qui, comme d'habitude, ont mené parfaitement cette journée.

D'importants travaux d'assainissement sont en cours

D'importants travaux d'assainissement sont en cours, portés par le pays grand-combien.

Le secteur rive droite du Rieusset, jusqu'au pont des Camisards et l'entrée de Malataverne, compte tenu de la nature des sols, devait être équipé obligatoirement d'un réseau d'assainissement collectif ; selon le résultat des études menées dans le cadre du zonage d'assainissement réalisé comme exigé par la loi.

Ce sera chose faite dans quelques semaines, lorsque l'entreprise Benoit aura terminé les travaux en cours. Les propriétaires de cette zone auront un délai maximum de deux années pour se raccorder au nouveau réseau.

Parallèlement, à la faveur des travaux de réfection de la voirie des rues Malinovski, Péri et Fabien, le réseau d'assainissement de ce secteur est actuellement en cours de réfection par l'entreprise André.

A ce propos, dans un tract (à l'écriture approximative malgré le haut niveau (!) annoncé de ses auteurs) le candidat socialiste aux futures élections municipales fait une description apocalyptique du réseau d'assainissement de la commune ; fort heureusement nous n'en sommes pas là, mais pour autant nous avons fait suivre ce tract au vice-président socialiste de la communauté de communes, en charge des travaux, cela pourra peut-être nous aider.



Des travaux qui étaient indispensables

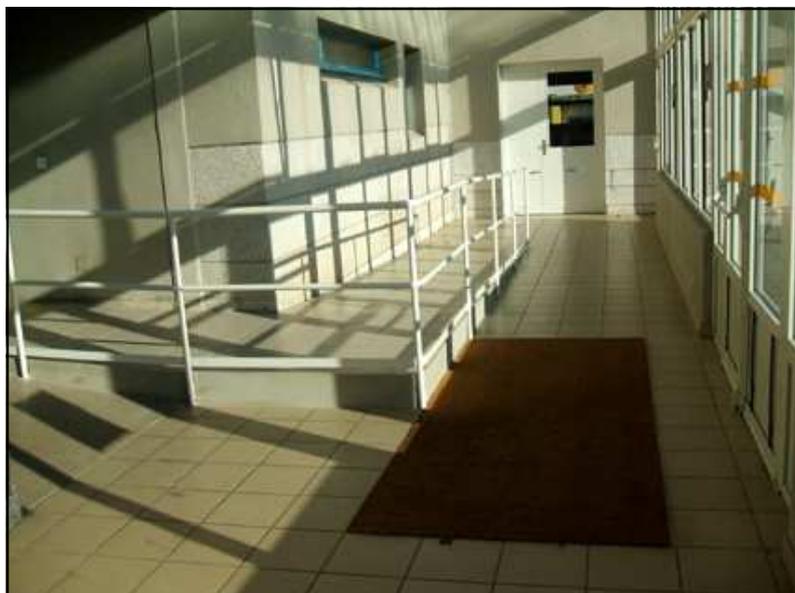
La réalité est que la communauté de communes n'avait pas programmé ces travaux et nous avons pu démontrer, une fois le réseau découvert, et notamment au niveau des branchements multiples et peu conventionnels des cités Néolia, la nécessité de reprendre l'ensemble.

Il a fallu du temps aux entreprises, à la communauté de communes et à Néolia pour se retourner malgré une procédure accélérée. Cela a certainement été une gêne pour les riverains, nous en sommes conscients, mais nous avons choisi d'insister pour que ces travaux se fassent afin de ne pas prendre le risque de devoir re intervenir dans quelques

temps. Si le temps s'y prête, dans quelques semaines les travaux seront totalement terminés. Par ailleurs les problèmes que subissent les locataires d'une des cités de la rue Jean Moulin sont bien de la responsabilité du propriétaire, en l'occurrence la société Un Toit pour tous, qui en a été avertie par le service assainissement de la communauté de communes.

Etre candidat n'autorise pas à dire n'importe quoi.

Accessibilité: des efforts exemplaires



La commune et la communauté de communes font des efforts exemplaires, aux dires des services de l'Etat et de la fédération des handicapés, pour rendre les bâtiments publics accessibles aux personnes handicapées. Ces dernières semaines la communauté de communes a investi 220 000 euros pour cela, sur une dizaine de bâtiments dont la salle polyvalente et ses annexes à Cendras. Sanitaires, portes, rampes ont été mis aux normes. Quelques détails restent encore à réaliser. Ces travaux ont été l'occasion de repeindre entièrement la salle polyvalente.

Par ailleurs, le projet de réfection des rues de l'Abbaye basse prend aussi en compte l'obligation d'accessibilité de la voirie et des trottoirs.



Arbres et feuilles

Si les premiers gels ont fait chuter les feuilles que l'équipe technique municipale s'efforce de ramasser, au mois d'octobre dernier, c'est un chêne tout entier que le vent a couché contre un bâtiment, rue Gagarine. Il y a eu heureusement plus de peur que de mal. Nos techniciens, aidés des pompiers, l'ont aussitôt dégagé. D'autres arbres malades ont, du coup, été coupés et vont être remplacés. Un devis est en cours pour rabattre d'autres arbres devenus menaçants pour les habitations voisines.

Autres travaux

D'autres travaux sont en cours ou programmés sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans un prochain bulletin.

Travaux des services techniques municipaux : pose de bordures au chemin des Fatières, réfection du grillage de la cours de la Poste, construction d'un abri container à Courbessas. A venir : élargissement du départ du chemin de la Vigère, mise en place des nouveaux panneaux de rue et de la numérotation, réparation de l'aire de jeux aux Fonzeaux, ...

Avec le département : dernièrement nous avons reçu en mairie le conseiller général Jean Michel Suau, accompagné de M. Bousquet, ingénieur responsable des routes départementales, pour travailler notamment sur le projet d'aménagement de la traversée des Plantiers, l'amélioration de la voirie aux abords de Malataverne et les problèmes de régulation de la vitesse dans différents secteurs.

Bâtiment des instituteurs : la subvention de la région attendue vient de nous être notifiée. Avec celle du département déjà acquise, elle va nous permettre d'engager les travaux d'amélioration attendus depuis longtemps par les locataires.

La Poste répond

Suite à l'annonce, par la direction locale, qu'il était envisagé de fermer le bureau de Poste de Cendras les après-midi et le samedi à partir de novembre, la municipalité a proposé aux usagers de co signer une lettre à l'adresse du directeur régional. Envoyée le 8 octobre, voici la réponse datée du 18 novembre :

« Monsieur le Maire,

Par votre courrier du 8 octobre dernier, vous appelez mon attention sur votre préoccupation ainsi que celle de nombre de vos concitoyens concernant le projet de modification de l'organisation du bureau de votre commune. L'adaptation des horaires d'ouverture des bureaux de poste à la réalité de leur fréquentation est une nécessité vitale pour La Poste. L'hypothèse qui vous est présentée constitue la base d'une concertation que je souhaite fructueuse.

Dans un souci de transparence, nous continuerons de vous tenir au fait, de l'évolution de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée ».

Pas de quoi baisser la vigilance !

Guerre14-18, bientôt le centenaire



La cérémonie de l'armistice du 11 novembre, au monument aux morts à La Baume, s'est déroulée cette année en présence de collégiennes qui ont donné lecture du message des anciens combattants. L'an prochain sera le centième anniversaire du début de la guerre de 14 - 18. A cette occasion, afin de préparer une exposition sur Cendras en 14 - 18, il est fait appel aux Cendrasiens qui disposeraient de documents (photos, lettres, documents administratifs, etc...) ou d'objets ayant trait à cette guerre et à cette période, afin d'en réaliser des photos. Merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Auberge du Clos de l'abbaye

Après le départ du gérant du Clos de l'Abbaye, la communauté de communes est en train de procéder au choix d'un nouveau gérant.

Logements Un Toit pour tous

Suite aux engagements pris lors d'une rencontre fin juin avec le directeur de la société Un Toit pour tous, et suite à un courrier envoyé cet automne au même directeur concernant les problèmes rencontrés par les locataires, une relance a été faite à cette société afin que des réponses soient apportées aux locataires et à la municipalité. Par ailleurs, la société Néolia, après avoir gelé le projet de réhabilitation des cités Malinowski, s'est engagée à prendre des décisions avant la fin de l'année. Plus que quelques jours !

Locaux médicaux

Après le redémarrage progressif du cabinet du médecin libéral, la question de son accessibilité va se poser, ainsi qu'à d'autres. Après contact avec les différents professionnels de santé de Cendras, la municipalité a interrogé l'agence régionale de santé pour étudier la possibilité d'un regroupement dans de nouveaux locaux adaptés, ce qui serait une amélioration évidente pour les patients et un gage de la pérennité de la présence médicale à Cendras.

Inscription sur les listes Électorales

Les personnes nouvellement installées à Cendras, les ressortissants de la communauté économique européenne domiciliés dans la commune, sont invités à demander leur inscription sur les listes électorales de Cendras.

Il convient pour cela de se présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité ou d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2013.

Les personnes qui ont changé de résidence à l'intérieur de la commune sont priées de communiquer leur nouvelle adresse.

Hommage à Nelson Mandela

Un grand homme vient de décéder, à 95 ans, Nelson Mandela. Après 27 années de prison, Nelson Mandela est devenu président de l'Afrique du Sud et a mis fin au régime de l'Apartheid, en réconciliant Blancs et Noirs. Nous nous inclinons devant cet homme à la vie faite de courage, d'intelligence, de générosité et d'humanisme.

En juillet 2010 notre municipalité avait dénommé le square des Fonzaux «square Nelson Mandela ».





Marie Vitez, François-Noël Bing
et les marionnettes de Mister Punch

De belles journées autour du livre et de la lecture

.Toutes les images
.Quelques zooms

Le catalogue de l'exposition Mille ans d'écriture en vallée du Galeizon est disponible au secrétariat de mairie (5 euros)



Belle soirée poésie

Une soirée a été ajoutée au programme de Lire délivre cette année. Elle a permis, le vendredi soir, de procéder à la présentation de l'exposition sur Mille ans d'écriture en vallée du Galeizon. Une soirée poésie ensuite a connu un vif succès, avec un programme composé de lectures et de moments musicaux assurés au piano par Thierry Jam.



Art récup et art brut

Sophie Matter nous a gratifiés d'une très riche vidéo-conférence sur l'art récup et l'art brut

Les enfants aussi

Les enfants n'ont pas été oubliés, plusieurs spectacles et ateliers leur ont permis de découvrir l'art-récup ou comment bricoler et recycler en même temps. (Spectacle *Clovis le roi du tourne-vis* et conte par les bibliothécaires.)



Martine Amanieu: l'émotion par la voix d'une vieille dame toute simple

Deuxième grand moment d'émotion, samedi soir, avec la performance d'actrice de Martine Amanieu qui, dans son spectacle *Pour voix seule*, donne une interprétation d'une nouvelle de Suzanna Tamaro, à couper le souffle. Suzanna Tamaro est une romancière italienne, on lui doit notamment *Va' dove ti porta il cuore* (Va où ton cœur te porte).

Ici il s'agit d'un texte sur les souvenirs une vieille dame juive, qui raconte les petites choses de sa vie. Une anonyme, inconnue des livres d'histoire. Mais au travers de ses mots simples, modestes, du récit d'une vie en apparence fort banale, c'est toute la tragédie, ce sont toutes les douleurs de l'Holocauste,

celle d'hier, celles transmises inconsciemment aux générations d'aujourd'hui qui ressortent. Martine Amanieu arrive en scène toute timide, métamorphosée en vieille dame, elle s'assied dans son fauteuil, elle n'en bougera plus et pendant 1h15 elle parle. L'actrice dit le texte sans pause, sans une hésitation, sans bafouiller une seule syllabe, d'un trait ! Et on reste suspendu, le temps aussi est suspendu, à ses mots, à son regard, à ses mains. Remarquable !



Des livres et du vin

Heureusement le lendemain, dimanche, on a aussi beaucoup ri, avec la lecture donnée par Michel Boy du *Beaujolais nouveau est arrivé* de René Fallet. René Fallet disparu il y a trente ans. Un peu plus qu'une lecture au cours de laquelle l'acteur incarne un Captain Bojol plus vrai que vrai.



A lire pour comprendre pourquoi il faut cesser de maltraiter la terre agricole

La parole fut aussi donnée à Daniel Nahon, le temps d'une conférence. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, le dernier *Sauvons l'agriculture* est paru chez Odile Jacob l'an dernier. Daniel Nahon est professeur émérite de l'université Paul-Cézanne d'Aix en Provence et professeur honoraire de l'institut universitaire de France. Il a présidé le CIRAD (centre de coopération internationale pour le développement) de 1999 à 2003. Il a expliqué au public cévenol comment l'érosion des sols, face à l'enjeu de devoir nourrir une population mondiale de l'ordre de dix milliards d'individus d'ici 2050, était un danger majeur pour l'humanité.



Table ronde: Fred Costa, F-N Bing, Marie Vitez et Sophie Millot

Une table ronde sur Antoine Vitez

Le théâtre a également été très présent durant ces trois jours. Une table ronde, le samedi après-midi permet d'aborder la vie et l'œuvre d'Antoine Vitez. Antoine Vitez (1930 – 1990) était metteur en scène, personnage central et influent du théâtre français d'après-guerre. Il fut administrateur général de la Comédie-Française de 1988 jusqu'à sa mort.

Un bel hommage a été rendu à Alain Recoing

Marie Vitez, fille d'Antoine Vitez était présente. Alain Recoing aurait dû être là aussi, il est malheureusement décédé subitement le 14 novembre dernier. Un hommage lui a été rendu. Marie Vitez a donné plusieurs lectures de textes écrits ou traduits par son père, de *La Ballade de Mister Punch* aussi, écrite par Eloi Recoing, fils d'Alain, mise en scène par Vitez dans lequel Alain Recoing jouait son propre rôle. Marie Vitez se souvient: « *J'ai toujours connu Alain, mes parents l'ont rencontré en 56, je n'étais pas née. Ils avaient été mis en contact par Maurice Garrel, un ami commun. Ils se sont fréquentés et très vite ils ont travaillé ensemble. Alain faisait des marionnettes, il avait une série à la télé : Martin, Martine. Leur première collaboration c'est sur La petite clef d'or de Tolstoï. Mon père avait traduit le texte du russe. Alain a monté le spectacle en marionnettes. Ma mère, qui était comédienne, a joué le spectacle, c'est comme ça qu'elle a commencé les marionnettes. Elle a ensuite beaucoup travaillé avec Alain. Mon père a beaucoup aimé les marionnettes mais ne les a jamais manipulées. Les marionnettes étaient créées par Maryse Le Bris, la femme d'Alain* ». Marie Vitez explique qu'une relation très forte est née entre ces artistes, amitié qui ne s'est jamais démentie.

Leur installation en Cévennes, ils la doivent à Mario Rossi qu'ils avaient rencontré à Montpellier et qui les a invités dans sa maison à Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère). Ces « *merveilleuses Cévennes* »



Marie Vitez

les ont séduits. « *Mes parents ont acheté à Lamelouze (vallée du Galeizon) fin 68. L'été suivant Alain Maryse et les enfants sont venus les voir, de l'autre côté de la vallée ils ont repéré une ruine qu'ils ont aussitôt achetée* ». Dans l'année, chacun avait son travail, ses occupations, mais l'été ils se retrouvaient tous là : « *nous aimons et nous avons tous beaucoup aimé cet endroit. Je m'y sens chez moi. Mon père et Alain ont beaucoup travaillé ici, ils y ont écrit et préparé des spectacles* ».



Les marionnettes de la Ballade de Mister Punch

Une soirée de l'Automne palestinien en Cévennes

Le 26 novembre à 19 heures à l'espace jeunesse de Cendras, un partenariat du centre socio-culturel Lucie Aubrac et de l'Association France Palestine Solidarité a permis la projection suivie d'un débat du film documentaire *Flying paper*. L'histoire d'enfants palestiniens de la bande de Gaza qui cherchent à battre le record du monde du plus grand nombre de cerf-volants en vol au même moment.

Un film qui met en valeur la résistance créative de ces enfants qui construisent leurs cerf-volants et les font voler malgré les contraintes géopolitiques de la région qui endiguent leur vie quotidienne.

La soirée c'est terminée autour d'un pot de l'amitié, quiches et pizzas, le tout servi par les jeunes présents. Une nouvelle projection est envisagée en début d'année, à ne pas rater !



Françoise Leblond a présenté le film



Les 1001 bougies pour terminer l'année ensemble

Ceci est une invitation du centre socioculturel de Cendras à ses habitants, aux adhérents, à tous: terminons l'année par une délicieuse soirée conviviale et allumons ensemble 1001 bougies, vendredi 20 décembre à partir de 18h30 salle polyvalente place de l'Abbaye. Spectacle, musique et repas de fête
Repas offert à vous tous qui entrerez dans la ronde des desserts (le repas est gratuit pour tous ceux qui apporteront un dessert de Noël). Pour des questions d'organisation, la réservation de votre soirée est absolument nécessaire.

.....
Coupon réponse à retourner au centre socioculturel jusqu'au lundi 16 décembre au soir:

Nom : _____ Prénom : _____
J'accepte cette invitation, je réserve Repas
Je choisis de régler ces repas, soit 5€ x ... = €
ou J'apporterais un dessert de Noël pour Personnes.

Vers l'entrée dans le Parc National

Le 31 octobre dernier, à Florac au siège du PNC, Yannick Louche en tant que président du syndicat mixte du Galeizon a signé, avec d'autres collectivités, une convention de préfiguration avec le Parc, convention qui régit les relations du syndicat avec le PNC et qui préfigure les conventions d'application de la charte du Parc que les communes qui voudront intégrer le territoire PNC devront signer avant mars 2014. Pour Cendras et la vallée, c'est un fonctionnement qui existe depuis 1992, dans le cadre de la zone expérimentale de la démarche Homme et biosphère. Au conseil du 16 décembre, la municipalité s'apprête à approuver cette charte et à intégrer le Parc national des Cévennes. Plus de détails dans le prochain bulletin.



Lors de la signature au siège du PNC à Florac

Il est difficile pour les jeunes agriculteurs de s'installer

Des paysans venus de la Drôme, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Ardèche, de la Corrèze, de l'Aude, de la Lozère, du Gard et de l'Hérault se sont réunis le 21 novembre à la salle polyvalente de Cendras, pour une journée de rencontre et de réflexion. Tous membres du MODEF, confédération syndicale agricole des exploitants familiaux qui milite pour une agriculture rémunératrice, solidaire, durable et responsable. Le MODEF, créé en 1959, est un syndicat de défense des petits exploitants. Il milite contre les pratiques spéculatives de la grande distribution et la mise en concurrence des paysans, portée par la mondialisation libérale. Ses actions ont pour but de garantir l'accès de tous aux produits agricoles de qualité, cultivés localement.

A Cendras ils ont débattu des difficultés face à l'installation de nouveaux agriculteurs. Le rapport très préoccupant d'un colloque national de MODEF qui s'est tenu récemment à Paris a été longuement présenté et commenté. Des témoignages de paysans des Cévennes mais également d'autres régions sont venus confirmer cette difficulté qu'ont les jeunes à s'installer surtout lorsqu'il s'agit de créer de toutes pièces une exploitation. Le repas de midi a permis de vérifier que les produits locaux sont de grande qualité.



Le MODEF a tenu un colloque régional à Cendras

Un échange fructueux de graines entre jardiniers



Un rendez-vous qui a ses habitués

Pour la 5^{ème} année consécutive, les jardins du Galeizon ont organisé une rencontre d'automne autour des semences.

Depuis 3 ans un échange fructueux de graines s'est fait entre jardiniers produisant leurs propres semences et grâce aux dons de graines de l'association Kokopelli, et ceux, cette année, de l'association Biau Germe.

Produire des semences, cela semble facile... la plante monte en graines ou nous donne ses fruits, et hop, c'est reparti. Mais est-ce vraiment si simple ? Plantes annuelles/bisannuelles, autogames/allogames, etc... voilà de quoi se poser quelques questions ! Toutes ces questions ont été d'ailleurs suscitées par Magali Outtier pendant son intervention-atelier en début d'après-midi et par les nombreux échanges qui ont eu lieu entre participants.

Pour aller plus loin, le groupe semences (renommé cette année groupe « Troc&dons ») propose pour l'année 2014, quatre demi-journées de formation à la production de semences qui seront animées par Magali. Ces quatre demi-journées seront réparties de février à septembre, directement en situation dans un jardin pour apprendre à planifier, entretenir, récolter et conserver ses graines (coût : 60 € dont 15 € d'adhésion à l'association).

Nous avons aussi à cœur de reproduire des semences locales (nous avons, par exemple, depuis trois ans, multiplié dans nos jardins le haricot crochu des Cévennes), dans cet objectif, faites nous connaître les semences héritées de vos grand-pères!

Programme complet et inscription à L'association Les Jardins du Galeizon. jardins.galeizon@laposte.net / 04 66 34 52 80.

Un moyen facile et pas cher d'aider les Jardins du Galeizon à acheter du matériel

L'association des jardins de Galeizon gère depuis avril 2006 un chantier d'insertion qui emploie 12 salariés en insertion encadrés par trois salariés permanent dont 2 à temps partiel.

Ses objectifs sont : l'insertion professionnelle et sociale des personnes en difficultés qui constitue son activité principale ; la préservation, l'amélioration et la valorisation de l'environnement (bourse aux semences et aux plants, rucher école...) ; le développement local. Depuis sa création, l'association a recruté en contrats aidés de 6 mois ou un an, 115 personnes éloignées de l'emploi dont 39 de Cendras. Il est important de souligner qu'à l'issue de leur contrat, plus de la moitié de ces personnes sont entrées en formation professionnelle qualifiante ou diplômante, ou ont retrouvé un emploi dans les mois qui suivaient.

Les Jardins de Galeizon effectuent des activités de débroussaillage, abattage forestier, calibrage végétal de pistes DFCEI, entretien des chemins communaux, production de plaquettes de chauffage pour les mairies de Cendras et Lamelouze.

Dans le cadre de ces activités, l'association utilise du matériel professionnel, ce qui a un coût.

Vous pouvez aider l'association à acheter ce matériel de qualité en lui faisant un don qui sera déductible de votre déclaration de revenus à 60 ou 66 %. En effet les Jardins du Galeizon sont reconnus association d'intérêt général. De l'argent bien utilisé.

Pour toute information sur les enjeux et l'intérêt de cette démarche, contacter l'association au 04 66 34 52 80

ou sur jardins.galeizon@laposte.net.

Rythmes scolaires: Cendras fait partie de ceux qui demandent une autre réforme

Si personne ne conteste le besoin d'une réforme de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, force est de constater que celle qui nous est proposée ne semble pas pouvoir répondre à cet objectif. Mais à l'inverse, elle porte en germe, avec la territorialisation (le fait de faire prendre en charge par les communes une partie des activités éducatives), la remise en cause des principes de l'éducation nationale. Selon la commune où on habite, les prestations fournies aux enfants seraient de plus ou moins bonne qualité.

Est-ce tolérable ?

L'école est la matrice de la République et, comme elle, elle doit être une et indivisible. S'attaquer à l'école, remettre en cause son unicité, c'est saper les bases mêmes de ce qui nous fait vivre ensemble par delà nos différences. Par ailleurs, si la plupart des communes ont refusé de s'engager dans cette réforme dès la première année, beaucoup comme Cendras ont étudié avec sérieux les conditions de sa mise en place et se sont rendues compte que cela coûterait trop cher mais surtout que ça ne serait pas bénéfique pour les enfants, en termes de fatigue et donc de réussite scolaire.

Une réflexion sérieuse

A Cendras en effet, une réflexion sérieuse s'est mise en place au travers d'un groupe de travail (rassemblant des représentants des parents d'élèves, des enseignants, du centre social et des élus) qui se réunit régulièrement, consulte et informe les parents, participe au réseau pluriel sur la région alsésienne. Un débat a eu lieu récemment à Alès, ainsi qu'un rassemblement le 30 novembre.

Les enseignants ont fait grève le 5 décembre. Tout ceci dans le but d'amener le gouvernement à reconsidérer le contenu de son projet et à travailler une réforme sérieuse, partagée et efficace pour agir sur l'échec scolaire.

Un premier recul (d'échéances) est annoncé. Aussi à Cendras a-t-il été décidé de ne pas se précipiter dans l'application de ce décret aux effets plus que douteux.



Les Cendrasiens étaient nombreux à la manif du 30 novembre.



Conférence de presse du réseau alsésien



Michèle Grégoire entourée de ses collègues du réseau des bibliothèques du Pays grand-combien.

Bonne retraite à Michèle Grégoire

Voici quelques semaines, Michèle Grégoire, bibliothécaire à Cendras depuis 25 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Passionnée de littérature, militante de la lecture publique, Michèle a su faire partager sa passion à nombre de Cendrasiens et de voisins. Merci à elle, nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, faite entre autre de belles lectures.

Nicole Birkam assure la continuité du service et, début janvier, une nouvelle bibliothécaire arrivera que nous présenterons dans le prochain bulletin.

Comment fabriquer de la dentelle de papier

L'association Galei'jades a organisé le 16 novembre un atelier découverte du " Pergamano" ou dentelle de papier parchemin, animé par Françoise Sénéchal de Salindres.

Ce loisir créatif repose sur l'utilisation du papier parchemin, tout en se basant sur l'art de la dentelle, il était jadis utilisé pour enjoliver des images pieuses. Il nécessite l'utilisation d'outils à embosser, à ciseler et à piquer, afin de réaliser des cartes, des faire-parts, des boîtes... Six élèves ont pu s'initier à l'art du parchemin qui demande minutie et patience.

Le prochain atelier aura lieu le samedi 15 février de 14h à 17h au foyer des Jonquilles. Cout 15€ fournitures comprises

Contact: 04 66 56 72 56.



Concerts

De la guitare de haut niveau

C'est grâce à M. Costanzo, guitariste et ancien instituteur à Cendras, que nous avons reçu à la salle des Jonquilles ce mercredi 4 décembre, Carlos Santi, talentueux guitariste argentin qui a séduit par sa virtuosité le public d'amateurs venus l'écouter.

Callas Nikoff: original et dynamique

Programmées par la Communauté de communes le 30 novembre dernier, les Callas Nikoff (la soprano Pascale Valenta, la chanteuse musicienne et actrice Elisabeth Wiener, fille de Jean Wiener, Ophélie Bard et Cokie Demaia) ont offert un spectacle original et dynamique, fait de très belles voix, de jeux, de musiques, qui a conquis le public.

Sport

Le Cévennes trail club sur tous les fronts

Après la deuxième place féminine remportée par Françoise Barrière aux 100 kms de Millau, les membres du club se sont distingués à l'ultra trail du Mont Blanc et au grand raid de la Réunion (164 kms !) avec Jean Philippe Bronchi - Lamontagne.

Dernièrement, ce sont 25 coureurs (prix de la plus forte représentation) qui ont participé au Mécatrail à Alès et 6 d'entre eux ont décroché un podium.

Le 19 janvier ils seront à Font-Romeu pour les trails blancs et bien sûr le 16 mai à Cendras pour le duo nocturne. Un club à la forme olympique !

Dimanche 8 décembre à 16 heures, salle polyvalente, loto du Tennis club.

Dimanche 15 décembre à 16 heures, salle polyvalente, loto du club de foot.

Lundi 16 décembre, spectacle de Noël offert aux écoles par la commune.

Vendredi 20 décembre à partir de 18h30, salle polyvalente, soirée de Noël (les 1001 bougies) organisée par le centre social et la municipalité. Ouvert à tous sur inscription (spectacle, repas, musique).

Mardi 24 décembre à 20h30, salle polyvalente, loto des chasseurs.

Vendredi 10 janvier à partir de 18h30, salle polyvalente, soirée des vœux de la municipalité avec la présence de l'école de musique.

Dimanche 12 janvier à 16 heures, salle polyvalente, loto de la paroisse.

Dimanche 19 janvier à 16 heures, salle polyvalente, loto de l'Entente foot (foot des enfants).

Dimanche 26 janvier à 16 heures, salle polyvalente, loto du PCF Cendras.

Dimanche 2 février à 16 heures, salle polyvalente, loto du CE du Pays grand-combien.

Vendredi 7 février à 20h3, salle polyvalente, loto de l'APE école Joliot Curie.

Dimanche 23 février à 16 heures, salle polyvalente, loto de l'association LSR (Loisirs et solidarité retraités).

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité

Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.

Rédacteur en chef :

Yannick Louche

Conseil de rédaction :

Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 10 janvier, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

Ecomusée de la Vallée du Galeizon. Tél: 04 66 30 21 83, visite sur rendez-vous.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine.

Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) : Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02 ; du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque de Cendras « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93. Horaires : mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9h à 12h.

Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82. Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41. Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Centre anti-poisons. Tél: 04 91 75 25 25.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle. Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87. Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecin: Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.